

Réunion Environnement du 21 décembre 2021

Présentation des 3 volets par la Fédération de Chasse :

- Pédagogique & sensibilisation
- Gestion des inondations & changement climatique
- Gestion des zones humides & biodiversité

Échanges

↪ Question de la compatibilité de la convention de Fédération de Chasse et le Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande ?

→ La Fédération a signé une convention avec le Parc en 2012.

→ L'idée est d'avoir une meilleure portée sur les privés.

Travail avec les écoles.

↪ Question du travail avec les écoles si pas de convention ?

→ La Fédération répond « Il faut voir »

↪ Proposition de division des volets pour faire une convention scolaire et une convention avec la Fédération en général.

Voir pour ne prendre que certains volets.

↪ Question de la gestion de l'eau sur marais du Mesnil ? Car problème de culture en excès d'eau.

↪ Certains pensent que le Parc n'avance pas sur nos projets communaux.

↪ Précision sur l'inventaire fait par le Parc, à ne pas recommencer car les études sont longues.

La convention est libre sans engagement, proposition de travailler pendant 3 ans, pas de compensation financière.

↪ Certains fossés sont entretenus, d'autres pas, c'est le problème, notamment vers la Rue des Fontaines, ceinture du marais...

↪ Il faut gérer l'eau prise en Seine pour trouver un équilibre.

↪ Problème de gestion des fossés privés car peu d'incidence sur leurs entretiens.

Art. 640

↪ Question sur la préservation des ressources en eau, réflexion sur la nappe phréatique.

Débat

- Sur la zone de captage et son périmètre
- Sur l'intervention eau sur le secteur Hauteville / S. Boutard. Problème de purge.

Regualification Rue A. Callais

Monsieur le Maire précise qu'il présente des propositions d'aménagements après échanges entre le service chargé du dossier à la Métropole, lui et l'adjoint à la voirie et à l'environnement, et les membres de la Commission Voirie.

Après présentation, il sera demandé à la Métropole de présenter une alternative au projet initial en :

- Purgeant un maximum les aménagements sur le parking Poids Lourds en laissant le revêtement actuel, les propositions parking Camping-car et emplacements poids lourds sont conservées.
- Conservant le revêtement « pavé » sur la place, en gardant en tête le projet de 2001.
- Réfléchissant à une alternative au sens unique du Dr à la cale du bac, avec la possibilité de développer le chaucidou en aménageant des chicanes et en mettant en coloré les deux côtés de la chaussée. La double circulation restera alors possible.
- Conservant le lieu de l'arrêt des cars sur la place et ne pas le déplacer sur la route du mesnil. Cela modifierait complètement l'agencement de la place et la réflexion faite lors de sa conception.

Fin de la réunion 21h.